Mensuel gratuit
Siège du journal
MPT de Saint-Pierre
Tél 02 98 45 10 92
echodesaintpierre@orange.fr
http://echodesaintpierre.voila.net

L'ÉCHO de Saint-Pierre Quilbignon

N° 240 février 2012

Un arbre symbole de la laïcité

Au jardin Jules Legall

Connaissez-vous le jardin Jules Legall ?

Le jardin public Jules Legall délimité par les rues de Bruxelles, de Bruges et François Arzel, se situe entre le collège public Saint Pol Roux et le groupe scolaire de Kerargaouyat.

Qui était Jules Legall ?

Jules Legall (1881-1944), ouvrier de l'arsenal de Brest qui a donné son nom à ce jardin, syndicaliste, participe à la création de la bourse du travail en 1921. Membre de la loge des Amis de Sully au Grand Orient de France, il en devient le vérable maître en 1930.

Défenseur de la laïcité, soucieux d'éducation populaire, il est arrêté par les allemands en juillet 1941. Déporté, il décède au camp de concentration de Buchenwald le 14 juin 1944.

Pourquoi un arbre de la laïcité ?

Les membres de l'association Jules Legall ont, le 10 décembre 2011, planté « l'acacia de la laïcité », arbre imputrescible, qui marque le 106éme anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État, symbole de la laïcité.

La laïcité est une valeur introduite par une minorité de citoyens au siècle des lumières qui s'affirme pendant la révolution, en particulier au travers de « la déclaration des droits de l'homme » et se confirme le 9 décembre 1905 au travers de la loi de séparation des Églises et de l'État.

Par la suite, l'article 1 de la Constitution Française du 4 octobre 1958 énonce les fondements de notre république : « La France est une république

indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ». Elle est le fondement aujourd'hui largement partagé du « vivre ensemble ». La laïcité a aussi installé durablement dans notre pays la paix religieuse et la paix civile.

Ces valeurs sont défendues par les membres de cette association. Pour moi, la laïcité recouvre la liberté de conscience, l'égalité de droit de toutes les convictions spirituelles et l'orientation universelle de la puissance publique.

Ami lecteur, quel est votre point de vue sur la laïcité ?

YC

L'Écho et vous

Courant décembre, mes collègues et moi, sommes partis à la rencontre de nos lecteurs. Nous avons glané des informations sur vos habitudes de lecture. Pour recueillir votre avis sur le contenu des articles, l'équipe bénévole de votre journal de quartier a composé un questionnaire. Plusieurs d'entre vous y ont participé.

Dans un premier temps, la question a été de savoir où vous vous procuriez l'Écho de Saint-Pierre. Nous le mettons à disposition d'un maximum de structures de quartier et ce mode de diffusion semble vous convenir. Les commerces du bourg notamment la boulangerie et la Maison Pour Tous sont des lieux de collecte très fréquentés.

A son niveau, l'Écho de Saint-Pierre participe à la vie locale, vous êtes très nombreux à le lire dans le bourg et les quartiers avoisinants comme la Cavale Blanche, L'École Navale ou Keranroux. Mais pas seulement, le journal intéresse toute la Rive Droite et quelques nostalgiques de Saint-Pierre habitant aujourd'hui les communes périphériques de Plouzané ou Saint-Renan. D'ailleurs, bien souvent vous êtes 2 à le lire à la maison ou dans votre entourage. En effet, pourquoi ne pas se le passer entre voisins ?

La formule de notre journal étant relativement courte, 70% des personnes interrogées disent le lire en intégralité. Les autres lecteurs se passionnent pour la page dédiée à la mémoire de Saint-Pierre, à la vie associative et à l'actualité des environs.

Parmi les suggestions, il y a des sujets sur lesquels vous aimeriez être plus souvent informés. Il s'agit notamment des anecdotes historiques, de l'évolution du quartier ou encore des problèmes de circulation et de stationnement.
Parmi vous, peu connaissent le site internet de l'Écho de Saint-Pierre. Il est mis à jour tous les mois et vous pouvez lire les articles en ligne. De même, si vous voulez retrouver un article paru plus tôt dans l'année, nous avons une rubrique archives.

Enfin, pour mieux vous connaître, nous vous avons demandé dans quelle tranche d'âge vous vous situiez. 70% des personnes interrogées ont plus de 60 ans, 27% ont entre 31 et 59 ans et 3% ont moins de 30 ans. Enfin, 70% des personnes interrogées sont des femmes, elles semblent donc représenter la plus grande part de nos lecteurs.

Toute l'équipe se joint à moi, pour remercier les personnes qui ont bien voulu se prêter au jeu du questionnaire. Notre comité de rédaction se réunit une fois par mois : vous y êtes les bienvenus. Vous pouvez aussi nous soumettre vos sujets d'articles.

Émilie Azé

Les brèves

MPT de Saint-Pierre
• Jusqu'au 10 février 2012 : exposition d'**Aquarelles** des adhérents des ateliers animés par Annie Guillou.
• Samedi 4 février : stage d'**Aquarelle** animé par Annie Guillou.
• 13 et 14 février - 15 et 16 février - 18 et 19 février - 20 et 21 février : Stages de **Peinture sur porcelaine** animés par Isabelle Tafforeau.
• Samedi 4 février de 14h à 19h30 : Europa Danses (02 98 05 90 63) forme les enseignants à la découverte des **danses bretonnes** par les **enfants**.

Collège Saint Pol-Roux
• Samedi 4 février de 9h30 à 12h30 : **Portes ouvertes**. **Concert** de l'orchestre du collège et des élèves de CM2.

PLM Jean Le Gouil
• Dimanche 5 février à 15 h 00 : après-midi "**Patro-chantant**". Entrée 3€ - Buvette/Gâteaux - Possibilité de réserver.

MPT du Valy-Hyr
• Du 11 au 18 février 2012 : **Séjour neige** (familles et jeunes) à St Jean d'Arves en Haute Savoie. Renseignements au 02 98 45 10 95.

PLMCB
• Dimanche 12 février de 10h à 19h : tournoi de **Handball adultes** ; complexe sportif de la Cavale Blanche.
• Samedi 25 février de 10h à 20h : tournoi de **Handball jeunes** de 6 à 15 ans ; complexe sportif de la Cavale Blanche, Gymnases Beaumanoir, Keranroux et Bellevue.

Collège et Ecole de Kerbonne
• Samedi 24 mars de 09h à 12h : **Portes ouvertes.**

Mairie de Saint-Pierre
• Du 1er au 29 février : **exposition** de l'atelier **Peintures Plaisir en Liberté** de la MPT de Saint-Pierre : pastels, huiles, aquarelles, acryliques.
• **Relais Parents Assistants Maternels** (RAM) : réunion avec les parents le lundi 27 février à 14h sur l'embauche d'un assistant maternel.

Cimetière de Saint-Pierre
• Lundi 6 février à 11h : hommage à **Victor Eusen**, initiateur du Grand Brest.

Accueil de Jour Ty Gwenn – Cavale Blanche
• Du 11 février 2012 au 11 mars à **Océanopolis** Pavillon Tempéré : **exposition** de **peintures.**

Centre social de Kerourien
• Mercredi 1er février **: "à la rencontre du Maghreb"**
9h30 à 11h30 **: contes pour les enfants** de 1 à 5 ans
14h30 : **courts métrages**, pour tout public**.**
• Jeudi 9 février **: "Bien dans son corps, bien dans sa tête"** ; 9h à 10h **: accueil ;** 10h à 12h **: sexualité / contraception, tabac, alimentation, prévention** ; 14h à 16h30 : **esthétique et coiffure**, découverte du **tchi Kong** et de la **salsa.**
• Vendredi 24 février : **carnaval** de 14h à 17h en partenariat avec les structures enfance et petite enfance du haut de la rive droite.

Les brèves sont développées sur le site http://echodesaintpierre.voila.net

Greeter sur la Rive Droite

Un cheminement pédestre insolite pour découvrir Brest

Féru d'histoire, François Olier vous propose une visite originale de la Rive Droite ou le long du goulet. Il vous conduira par un itinéraire paisible, dans les quartiers de Recouvrance, Kervallon, Penfeld et Keroual ou sur le sentier des douaniers vers Portzic et le Minou. Non curieux : s'abstenir !

Echo : François, c'est quoi un greeter ?
François : Le greeter est un hôte bienveillant, un passionné qui se propose de faire visiter un espace de la cité à un petit groupe de personnes selon un parcours qui lui tient à cœur.

Echo : Quelles sont les liens avec l'Office de Tourisme de Brest ?
François : L'Office de Tourisme met en relation les touristes ou les habitants avec les greeters. Il faut prendre contact avec l'Office pour indiquer le quartier que vous voulez visiter, vos motivations artistiques, culturelles, historiques ainsi que la date et l'horaire souhaités (en particulier via le site internet : http://www.brest-metropole-tourisme.fr/fr/greeters.)
L'Office organise la visite en fonction des disponibilités du greeter.

Echo : Comment se déroule la visite ?
François : Nous partons généralement pour une balade de 2 à 3 heures. Le circuit urbain démarre dans le quartier de Recouvrance. Nous évitons au maximum les rues et les routes passantes. Nous empruntons essentiellement les voies dans la verdure. J'accompagne en général à 2 ou 3 personnes pour maintenir une relation de proximité et de convivialité. Chaque bâtiment a son importance et son histoire : il suffit de pousser une porte pour découvrir un jardin privatif ou de montrer une porte d'accès à des tunnels pour en évoquer l'origine et l'intérêt. A pied, on sent la ville qui bouge. Ainsi, le chantier du tram rend visibles les anciens remparts. En quelque sorte, nous réinterprétons la ville en essayant de faire le lien entre le passé, le présent et l'avenir.

Echo : Les circuits peuvent-ils être adaptés ?
François : L'itinéraire est un peu « à la carte » ; je tiens compte du dénivelé important ; en effet, si la majorité des visiteurs se situent dans la tranche des 40 à 60 ans, il m'arrive aussi d'accompagner des personnes de 80 ans et plus. En outre, j'adapte le circuit et le discours au fil des questions qui me sont posées. Pour des parcours plus longs nous pouvons décider de prendre le bus sur le chemin du retour.

Echo : Vous voyez beaucoup de touristes ?
François : Pas vraiment. Sur la Rive Droite je suis surtout sollicité par les Brestois curieux de découvrir la cité cachée et de s'imprégner du passé. Je contribue ainsi à rendre les lieux vivants.

Echo : Comment êtes-vous devenu greeter ?
François : Adolescent, j'étais déjà attiré par l'histoire et je fréquentais assidûment la bibliothèque d'étude de la rue Traverse. Par la suite j'ai continué ma quête au travers du fonds breton : je lis beaucoup et je suis aussi collectionneur de cartes postales anciennes. J'ai commencé par piloter des collègues et des amis sur le terrain. Etre greeter me permet d'élargir le cercle et de rencontrer des gens différents.

Echo : Que vous apporte cette activité ?
François : Avant tout le plaisir de faire découvrir l'histoire maritime et militaire d'une cité secrète et d'en dévoiler certains trésors invisibles. Je me nourris des témoignages et anecdotes que me rapportent les participants. Comme j'aime marcher, ce rythme à l'échelle humaine et en compagnie me convient bien.

Daniel Vanhooland

Tram dit tout… Le stress imaginaire d'un conducteur du tram brestois…

Ma rame de tram, c'est un peu la version ferroviaire d'un éléphant dans un magasin de porcelaine. C'est celle d'un énorme engin qui se déplace sans pouvoir piler ou changer de direction, au milieu des voitures, des vélos ou des piétons. Cela n'a rien à voir avec la conduite d'un bus, c'est un tout autre métier !
Ma ligne, elle, traverse les espaces piétonniers, autant de lieux où ma rame est mélangée au reste de la circulation. Et comme il me faut plusieurs dizaines de mètres pour stopper, du stress, j'en ai ! Je sais que 97% des accidents sont liés au non-respect du code de la route par les tiers, ou à la circulation de ceux-ci sur les voies du tram.
Sur le tableau de bord, j'ai un gros bouton rouge : c'est le «coup-de-poing». Si j'appuie, tout se bloque : les roues, les moteurs et l'alimentation électrique. C'est un système réservé aux situations urgentes, mais que j'utilise peu car le freinage est tellement brutal que la rame peut partir en glissade. Je préfère freiner avec la commande de marche, beaucoup plus efficace.
Comme tous les conducteurs, je dois actionner la veille (une commande manuelle) pendant quelques secondes toutes les 30 secondes, pour indiquer que je suis concentré. Après trois heures, ma concentration baisse car je fais attention tout le temps. C'est l'heure de ma pause obligatoire !

D.I

Le tram d'hier

A Brest, au 20ème siècle

« Voitures de cirque exaltant un chocolat ou un vermouth sur fond de peinture jaune dans un bruit de ferraille » : c'est la vision de l'écrivain Henri Queffelec.

Saint-Pierre eut deux terminus de tram. L'urbain allait à "Brest même" (1898-1944). L'autre, doté d'une gare, menait au Conquet après plusieurs arrêts (1903-1932). Le terminal Est sera déplacé au Prat-Lédan en 1908.
Ces tramways sur rails d'un mètre d'écartement, alimentés par caténaires, prenaient ainsi la suite de voitures hippomobiles qui furent les précurseurs des transports en commun brestois. La compagnie de diligences « L'hirondelle » fut peut-être la plus prestigieuse ; elle jettera l'éponge en 1903.

Pourquoi ?
La modernisation des transports était alors en plein essor en Europe, l'électricité devint souvent la source d'énergie idéale.
Le gouvernement déclara le tramway Saint-Pierre - Le Conquet d'utilité publique. Outre ses fonctions civile et estivale évidentes les autorités y virent un moyen de déplacer des troupes en cas de débarquement ennemi.

Les acteurs
Ce projet vers le ponant fut attribué à M. Hérodote, choisi parmi sept prétendants à l'aventure.
Le chantier mobilisa de nombreux ouvriers durant deux années. Les grèves fournirent les galets pour le ballast.
Parallèlement à la pose des rails l'usine de Pont-Rohel (Porsmilin) est construite ; sa cheminée montera à trente mètres. Cette structure servira à la production d'électricité pour le tram (par machines à vapeur) et sera la remise des voitures, des matériels.
Une trentaine de motrices de couleur jaune constituaient le parc ; les demi-tours étant impossibles, deux postes de conduite existaient. Une remorque à l'air libre, la « baladeuse », était parfois adjointe au tracteur sur la ligne du Conquet en été, temps permettant.
Chaque voiture était conduite par un wattman, une receveuse s'occupait de délivrer les tickets, tous deux étaient en uniforme bleu marine.
Ce mode de déplacement, était fort prisé ; les passagers accrochés aux barres extérieures, faute de place, en attestaient.

Anecdotiquement
Le tram servait à l'occasion de pare-vent pour les piétons du Grand Pont, il fallait presser le pas.
Le sens railleur du Yannik n'épargna ni sa lenteur ni son manque de fiabilité ; on en riait, affectueusement.
Il s'est dit que dans la côte de Pont-Rohel un homme pouvait descendre boire un coup puis rattraper le véhicule et que les passagers durent parfois descendre pour alléger et pousser le poussif.
Malheureusement, les incidents et accidents ne furent pas rares, ce qui amena les usagers à surnommer l'engin.

Le péril jaune
Bien que le conducteur usait fréquemment de sa sonnette d'avertissement, des piétons ou cyclistes furent renversés.
Par exemple, un chinois se laissa surprendre mais fut heureusement bien soigné à l'hôpital ; sa nationalité donne tout son sel au fait divers.
Au moins à trois reprises, en 1905, 1908 et 1942, dans la descente qui mène des 4 Moulins à Prat-Lédan, le «Péril» dérailla à cause de freins déficients.
En 1939 un tram urbain se vit pousser des ailes et atterrit dans la vitrine du Café de France. A Saint-Pierre, une automobile judicieusement garée servit de tampon et évita à la pharmacie Conan d'accueillir par sa vitrine de trop nombreux clients.

La guerre, la fin
Il y eut nombre de collisions entre véhicules militaires et trams, inévitables en ces temps troublés...
En 1944, réalisant que sa défaite était inéluctable, l'ennemi utilisa la pratique de la «terre brûlée», détruisant ce que les bombes avaient, par hasard, épargné.
Ce fut le coup de grâce pour le tramway brestois, cars et bus le remplaceront.

Mais...
68 ans plus tard, on peut espérer qu'il renaîtra, tel un Phénix, au printemps prochain.

Les Citadis arrivent.

JL C

Responsable de rédaction : Daniel Vanhooland. Rédacteurs de ce numéro : Émilie Azé, Yvan Clero, Jean-Luc Coat, Daniel Impiéri, Daniel Vanhooland.
Imprimeur : Bureau 2000 tél 0298402694 - imprimé sur papier garanti sans chlore. Logiciel utilisé : SCRIBUS.
Le journal est aidé par la Ville de Brest et fait partie du Collectif des journaux de quartiers brestois.